

Rapport d'orientation

Pour cette année qui sera bien courte puisque notre prochaine assemblée générale se placera en juin 91, succédant à une année de 16 mois, il faut que nos ambitions soient plus modestes.

Voici donc les propositions arrêtées par le Conseil National pour l'année 90-91, que je voudrais définir à la fois en termes d'objectifs et de moyens.

Les objectifs

1. Produire des propositions avant la fin de l'année 90 pour un ensemble législatif et réglementaire.

Ce sujet, une loi pour les bibliothèques, n'est pas nouveau. LA DLL y travaille et nous apporterons donc notre contribution. Nombre de nos collègues ont déjà réfléchi à ce sujet qu'il s'agit de reprendre, de réactualiser et de présenter aux autorités de tutelle. Un groupe restreint émanant de la commission Réseau s'est déjà mis au travail.

2. Achèvement de la réforme statutaire

Quels que soient les décisions et les textes proposés, leur application ne manquera pas de poser de nombreux problèmes sur lesquels nous aurons encore certainement à intervenir.

3. La formation élémentaire

L'ABF est actuellement le seul organisme qui prenne en charge la formation des personnels de catégorie C. C'est une responsabilité que nous devons assurer pleinement mais avec une approche nouvelle :

- Réfléchir sur les publics auxquels s'adresse cette formation : formation permanente ou formation initiale ?

- Réfléchir sur les publics potentiels comme par exemple les bibliothécaires d'hôpitaux qui sont à la fois à la recherche de formations et de statut.

- Réfléchir à un rapprochement éventuel avec des diplômes et des formations nationales type BEP, bac professionnel.

L'ensemble de cette réflexion sera confié à la commission formation élémentaire qui vient de s'étoffer lors de la réunion du 27 septembre dernier.

- Réorganiser matériellement à l'aide d'un bon secrétariat, la gestion des centres qui est actuellement grande dévoreuse d'énergie et de dévouement. Une importante réunion tenue à Paris les 27 et 28 septembre avec les responsables de centres a permis de bien progresser dans cette réflexion.

4. Resserrer les liens avec les groupes régionaux

C'est actuellement le point faible de l'ABF. Remarquons que de nombreux collègues des régions ont participé aux travaux des commissions, d'autres sont élus dans les sections et que les présidents des groupes régionaux sont invités à chaque Conseil National.

Remarquons aussi que les membres du Bureau national se déplacent volontiers lorsqu'on le leur demande. Les allées et venues ne manquent pas, le trésorier gestionnaire des frais de déplacements ne me contredira pas.

La crise d'identité de certains groupes régionaux face à l'apparition des agences de coopération, devrait rapidement trouver sa solution. Il faut savoir que c'est tout le concept même de coopération qui est en cause, nous avons le projet d'y consacrer prochainement une journée d'étude.

D'ores et déjà une chose est certaine : les moyens et les efforts des agences de coopération et ceux de l'ABF doivent jouer un rôle complémentaire et non rivaliser.

Telle est bien l'attente de toute la profession au moment où son image de marque est faible et où elle assiste à un grignotage permanent de sa spécificité, et qui doit pouvoir compter sur des organisations professionnelles fortes et compétentes.

Les 15 et 16 décembre prochains à Dijon, nous tiendrons une réunion spécialement consacrée à la vie des groupes.

Les moyens

L'information

Tout le monde s'accordera avec moi pour convenir que le contenu du Bulletin d'Informations de l'ABF, de même que sa réputation sont excellents.

L'amorce d'une politique d'abonnement jointe à la bonne gestion des envois, a permis de porter à près de 600 le nombre des abonnements hors adhésions. Cette politique d'abonnement devra être poursuivie.

Cependant, le comité de rédaction du Bulletin a beaucoup de travail ; il devrait être étoffé, en particulier pour

la tenue régulière d'une rubrique sur la vie de l'association et accordant une large place au débat.

Car s'il est un organe de diffusion, le Bulletin est aussi notre mémoire.

Quant à la "Note d'informations", malgré toute la bonne volonté de notre secrétariat, elle attend toujours son rédacteur en chef. Ceci servira d'avis de recherche.

Développer une véritable politique d'étude, de recherche et d'édition

Avec l'important travail de réflexion et de recherche réalisé par les commissions mises en place l'année passée, se pose le problème de la diffusion de leurs travaux.

La commission Francophonie a remis la conclusion de ses travaux au mois de juin : une plaquette vient d'être éditée et sera diffusée au congrès.

D'autres publications vont suivre :

. *Pour un réseau des bibliothèques publiques et de la documentation ;*

. *Comment collaborer avec des bibliothèques européennes ;*

. Les travaux du séminaire d'Arras sur la délocalisation des universités...

. Il reste aussi à assurer seul, ou en collaboration, l'édition des deux enquêtes qui sont en cours : l'enquête sur les bibliothèques de CE et l'enquête sur les bibliothèques spécialisées.

"Le Métier de bibliothécaire" est à nouveau épuisé. Plutôt qu'une réédition, la question se pose de savoir s'il sert davantage à la formation des cadres B qu'à celle des cadres C. Situé en marge des deux niveaux, il semble qu'il faudrait finalement faire deux manuels, l'un plus étoffé, l'autre plus réduit et plus centré sur les publics. Il y a là une option et un ou plus exactement deux chantiers à ouvrir.

Organiser un meilleur fonctionnement

Une nouvelle installation devrait nous permettre un meilleur fonctionnement. Dans les jours qui viennent, l'ABF déménage dans un deux-pièces-cuisine + petite salle d'archives. Nous devons payer un loyer cher et des charges. Ceci nous oblige à réfléchir sur nos moyens financiers et plus exactement sur nos ressources :

Certaines des activités que nous souhaitons développer doivent normalement être en mesure de dégager des bénéfices, en particulier la formation et l'édition.

Le nombre de nos adhérents a augmenté, il a dépassé les 2000.

La demande vis-à-vis de l'association s'est modifiée : beaucoup d'entre vous attendent de véritables services et cela suppose une organisation solide, tout en ne perdant pas notre âme militante. Les adhérents sont actuellement assez passifs (cf. le nombre de votants à la section BP). Il faudrait renverser cette tendance, ceci est l'affaire de tous.

En conclusion

Quoi de neuf diront certains, ayant en mémoire les rapports précédents ?

Sans doute rien de bien neuf, nous n'irons pas sur la lune cette année

encore, mais si lentement nous changeons dans notre manière d'être et de paraître, nous persévérerons en essayant toujours d'intégrer toutes les composantes de cette profession.

Enfin, n'oublions pas d'indiquer les prochains grands rendez-vous de l'association :

- Les 4 et 5 février, les assises de la coopération, préparées en collaboration avec la FFCB qui devraient se tenir à Orléans. Le comité d'organisation se réunit.

- Plusieurs thèmes d'étude sont proposés ou demandés que nous aimerions voir traités en région :

. le choix des systèmes informatiques et les réseaux bibliographiques ;
. bibliothèque et librairie.

- Le prochain congrès aura lieu à Dijon du 29 juin au 1er juillet sur le thème "Bibliothèque et formation professionnelle".

Je remercie la ville du Mans pour la proposition qu'elle nous avait faite et que nous n'avons pas retenue pour cause de proximité avec Nantes.

Dunkerque,
le 30 septembre 1990